



Ce gouvernement est ennemi de la Laïcité : Retrait de toutes les mesures qui détruisent l'École laïque !

Montreuil, le 8 janvier 2025

Reprenant le thème développé par l'ancienne ministre de l'Éducation nationale, madame Genetet, le 9 décembre dernier, qui déclarait que la loi de 2004 interdisant le port du voile serait la "petite sœur" de la loi de 1905, monsieur Retailleau, à nouveau ministre de l'Intérieur du nouveau gouvernement s'est dit favorable, dans la presse le 6 janvier, à l'extension de l'interdiction du port d'un foulard lors des compétitions sportives, des sorties scolaires et dans le milieu universitaire.

La FNEC FP-FO tient tout d'abord à rappeler l'attachement de Force Ouvrière à la Loi de 1905 qui institue la séparation des églises et de l'Etat, qui protège la liberté de conscience et ne vise certainement pas à restreindre la liberté d'expression. La Loi de 1905 se suffit à elle-même et n'a pas besoin de "petite sœur".

La FNEC FP-FO tient à exprimer sa solidarité avec les sportifs dans leur domaine propre ainsi qu'avec les universitaires et les chercheurs qui participent au progrès de la science et à la création du savoir qui ne peut s'exercer sans une véritable liberté de pensée, et qui se trouvent aujourd'hui ciblés par les propos d'un ministre qui confond manifestement racisme et Laïcité.

Le port du voile porté par des mamans sans lesquelles, d'ailleurs, les sorties scolaires bien souvent ne pourraient avoir lieu, a été tranché juridiquement par son autorisation. L'idée même d'une telle interdiction ne peut que signifier une volonté de créer conflits et divisions pour tenter d'empêcher l'union de tous, parents, élèves et personnels au moment où ils cherchent à se mobiliser pour la défense de l'École face aux dramatiques réductions budgétaires.

La nouvelle ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et ancienne Première ministre, madame Élisabeth Borne avait tenu à déclarer le 24 décembre 2024 vouloir "donner un coup d'arrêt (...) aux atteintes à la laïcité dans nos écoles".

La FNEC FP-FO rappelle que la plus grave des atteintes à la Laïcité subsiste depuis 67 ans que des milliards de fonds publics sont détournés de l'Enseignement public et laïque pour aller financer des établissements privés à 90% confessionnels. Elle rappelle son attachement à la revendication de la Confédération FO d'abrogation de la loi Debré, abrogation qui ne peut qu'aller de pair avec celle des contre-réformes qui ont pour objectif d'aligner le public sur le privé.

Gouvernements Macron-Borne, Macron-Barnier, Macron-Bayrou... répétons-le : la FNEC FP-FO n'y voit rien qui puisse répondre aux revendications urgentes des salariés et des personnels.

La FNEC FP-FO invite tous les personnels (quelle que soit leur tenue vestimentaire) à se réunir et décider des moyens efficaces de gagner : pour le retrait de toutes les mesures qui détruisent l'Enseignement public laïque, le Supérieur et la Recherche !